CANTON DE FRIBOURG

COMMUNE DE RIAZ

Plan d'aménagement local

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

artefact urbanisme sàrl
Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, tél. 026 321 25 35, mail: artefact.urbanisme@bluewin.ch

Date:	Format:	DAO:	Données cadastrales diffusées par: GeoSud SA 1630 Bulle	Echelle:
02.10.2017	59.4 x 126 cm	Magelo 12.5.2	N° Aut. 020 / 18.01.01 / 000	1: 5'000

ZONE A BATIR

- ZONE DE CENTRE
- ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
- ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE
- ZONE D'ACTIVITES
- ZONE D'INTERET GENERAL I
- ZONE D'INTERET GENERAL II
- ZONE DE CENTRE EQUESTRE

AUTRES ZONES

- ZONE LIBRE
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE DE PROTECTION DES COURS D'EAU

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

- COURS D'EAU / ETANGS
- COURS D'EAU SOUS TUYAU (DONNEES MANQUANTES)
- ESPACE RESERVE AUX COURS D'EAU

PRESCRIPTIONS GENERALES

- BÂTIMENTS NON SOUMIS À L'IBUS, ART. 80 RELATEC AL 5
- SECTEURS A PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL (PAD) OBLIGATOIRE
- PAD APPROUVÉ
- PERIMETRES A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
- SECTEURS D'ENERGIE DE RESEAU
- PERIMETRE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
- PERIMETRE D'IMPLANTATION DES ANTENNES
- BIENS CULTURELS : IMMEUBLES PROTEGES CATEGORIE 1
- BIENS CULTURELS : IMMEUBLES PROTEGES CATEGORIE 2
- BIENS CULTURELS : IMMEUBLES PROTEGES CATEGORIE 3
- PERIMETRES DE PROTECTION ARCHEOLOGIQUE
- *PERIMETRES ARCHEOLOGIQUES*
- VOIES DE COMMUNICATIONS HISTORIQUES PROTEGEES, CATEGORIE II
- BOISEMENTS HORS FORET
- DISTANCES DE CONSTRUCTION
- CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE
- PERIMETRE DE PROTECTION DE LA NATURE

DANGERS NATURELS

- CARTE DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU : DANGER ELEVE
- CARTE DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU : DANGER MODERE
- CARTE DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU : DANGER FAIBLE
- CARTE DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU : DANGER INDICATIF
- CARTE DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU : DANGER RESIDUEL

- SITES POLLUES AVEC N° SIPO (2145.0100)

Plan mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg
N°37 du 11 septembre 2015, N°02 du 15 janvier 2016 et N°42 du 21 octobre 2016

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg

N° 41 du 13 octobre 2017

Adopté par le Conseil Communal de Riaz

le: 13 mars 2018

Le Secrétaire — Le Syndic

CONSEIL COMMUNAL DE RIAZ

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

le: 21 MAI 2019

Le Conseiller d'Etat Directeur

ETAT DE FRIBOURG

Voir décision d'approbation de la DAEC du - 1 MAI 2019

Voir décision d'approbation de la DAEC du - 1 MAI 2019

Voir décision d'approbation de la DAEC du - 1 MAI 2019